



The Kraft Candle

Fiche de données de sécurité

Édité le : 14/06/2023

Revision : MD1-2023-1-CLP du 14/06/2023

Jasmin

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET DE LA SOCIETE

1.1. Identification de produit

Jasmin 026687

Contient Linalool, Geraniol, Linalyl acetate, Benzyl salicylate, Eugenol, 2-Methyl-3-(p-isopropylphenyl)propionaldehyde, Nerol, Piperonal

UFI : CAF0-30KQ-7001-NYY3

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Produit destiné à l'industrie de la Parfumerie.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société :

THE KRAFT CANDLE
CLOS DE L'ORNE 74
1490 COURT ST ETIENNE
BE:0776270808
+32487944359
THEKRAFTCANDLE@GMAIL.COM

1.4 Numéro d'appel d'urgence

ORFILA : 00 33 1 45 42 59 59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement 1272/2008

(Législation CLP)

Eye Irrit. 2 Lésions oculaires graves / Irritation oculaire 2
Aquatic Chronic 3 Dangers pour le milieu aquatique - chronique 3
Skin Sens. 1 Sensibilisation cutanée 1

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Elements d'étiquetage

Classification selon le règlement 1272/2008

(Législation CLP)

Fiche de données de sécurité

Édité le : 14/06/2023

Revision : MD1-2023-1-CLP du 14/06/2023

Mention d'avertissement : ATTENTION

Eye Irrit. 2 Lésions oculaires graves / Irritation oculaire 2
Aquatic Chronic 3 Dangers pour le milieu aquatique - chronique 3
Skin Sens. 1 Sensibilisation cutanée 1

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P264 - Se laver soigneusement les mains après manipulation.

P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau



2.3. Autres dangers

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Non applicable.

3.2. Mélanges

Numéro d'identification	Substance	Classes danger & Phrases H	LCS / Facteurs M / ATE / VLEP-VMPEP	Pourcent age %
CAS# 1222-05-5 EINECS# 214-946-9 REACH# 01-2119488227-29	1,3,4,6,7,8-Hexahydro-4,6,6,7,8,8-hexaméthylcyclopenta-gamma-2-benzopyran	Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1 H400, H410		[0-5]
CAS# 103-95-7 EINECS# 203-161-7 REACH# 01-2119970582-32	2-Méthyl-3-(p-isopropylphényl)propionaldéhyde	Aquatic Chronic 3, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1B H412, H315, H317		[0-5]
CAS# 140-11-4 EINECS# 205-399-7 REACH# 01-2119638272-42	Benzyl acetate	Aquatic Chronic 3 H412		[0-5]
CAS# 118-58-1 EINECS# 204-262-9 REACH# 01-2119969442-31	Benzyl salicylate	Eye Irrit. 2, Aquatic Chronic 3, Skin Sens. 1B H319, H412, H317		[0-5]
CAS# 97-53-0 EINECS# 202-589-1 REACH# 01-2119971802-33	Eugenol	Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1B H319, H317		[0-5]
CAS# 106-24-1 EINECS# 203-377-1 REACH# 01-2119552430-49	Geraniol	Eye Dam. 1, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1A H318, H315, H317		[0-5]

Fiche de données de sécurité

Édité le : 14/06/2023

Revision : MD1-2023-1-CLP du 14/06/2023

CAS# 78-70-6 EINECS# 201-134-4 REACH# 01-2119474016-42	Linalool	Eye Irrit. 2, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1B H319, H315, H317		[0-5]
CAS# 115-95-7 EINECS# 204-116-4 REACH# 01-2119454789-19	Linalyl acetate	Eye Irrit. 2, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1B H319, H315, H317		[0-5]
CAS# 106-25-2 EINECS# 203-378-7 REACH# 01-2119983244-33	Nerol	Eye Irrit. 2, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1B H319, H315, H317		[0-5]
CAS# 120-57-0 EINECS# 204-409-7 REACH# 01-2119983608-21	Piperonal	Skin Sens. 1B H317		[0-5]
CAS# 111879-80-2 EINECS# 422-320-3 REACH# 01-0000016883-65	oxacyclohexadecen-2-one (habanolide)	Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1 H400, H410	EHA1 (M=1)EHC1 (M=1) EHA1 - H400 : C >= 1 %EHC1 - H410 : C >= 1 %	[0-5]

Les VLEP et VMEP des différentes substances sont renseignées dans le tableau ci-dessus

4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Contact avec la peau : Laver immédiatement avec de l'eau.

Contact avec les yeux : Rinçage abondant à l'eau (15 minutes les paupières ouvertes).

En cas d'ingestion : Se rincer la bouche avec de l'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Données non disponibles.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Si les troubles persistent, consulter un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Extincteur à CO2, poudre ou mousse.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Classe d'inflammabilité : Le produit n'est pas inflammable..

Prévention : Dans le cas où le produit est inflammable, ne pas fumer et ne pas exposer à proximité d'une flamme nue.

Fiche de données de sécurité

Édité le : 14/06/2023

Revision : MD1-2023-1-CLP du 14/06/2023

5.3. Conseils aux pompiers

Procédure pour feu d'origine chimique.

6. MESURES EN CAS D'ÉCOULEMENT ACCIDENTEL

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.
Respecter les consignes indiquées au paragraphe 2.2.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute contamination du sol et de l'eau, tout écoulement dans les égouts, caniveaux, rivières.
Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Endigage avec du sable ou une poudre absorbante inerte.
Élimination des déchets et des eaux de rinçage conformément à la réglementation en vigueur.

6.4. Référence à d'autres sections

Non applicable.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Refermer les emballages après utilisation.
Reproduire l'étiquetage si le produit doit être transvasé dans un autre contenant.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conserver à l'écart des aliments et boissons.
Stocker dans un endroit frais et bien ventilé, à l'abri de la chaleur.
Garder les conteneurs fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Données non disponibles.

8. PREVENTION DE L'EXPOSITION/VETEMENTS ET ACCESSOIRES DE PROTECTION

8.1. Paramètres de contrôle

Fiche de données de sécurité

Édité le : 14/06/2023

Jasmin

Revision : MD1-2023-1-CLP du 14/06/2023

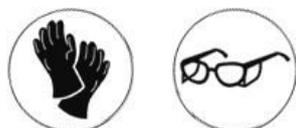
Données non disponibles.

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique : Eviter le contact avec les yeux. Ne pas ingérer. Eviter le contact avec les aliments et les boissons.

Equipements de protection individuelle :

- Protection des mains : Porter des gants.
- Protection des yeux : Porter des lunettes de protection.
- Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.



9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Couleur :	Jaune
Odeur :	jasmin
Etat Physique :	Liquide
Densité relative (d20/20) :	[0.8500 ; 0.9100]
Point éclair en °C :	129
T° d'auto-inflammation :	Non disponible
Pression de vapeur :	Non disponible
Solubilité dans l'eau :	Non disponible
p.H :	Non disponible
T° de décomposition :	Non disponible
Limites inférieures et supérieures d'explosion :	Non concerné
Inflammabilité :	Non concerné
Point d'ébullition :	Non disponible
Point de fusion/point de congélation	Non disponible
Viscosité cinématique :	Non disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau (log) :	Non disponible
Densité de vapeur relative :	Non disponible

9.2. Autres informations

Conservation en mois :	12
Indice de réfraction à 20°C :	[1.4100 ; 1.4700]

10. STABILITE ET REACTIVITE

Fiche de données de sécurité

Édité le : 14/06/2023

Jasmin

Revision : MD1-2023-1-CLP du 14/06/2023

10.1. Réactivité

Pas de danger particulier à signaler.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse identifiée.

10.4. Conditions à éviter

Ne pas exposer à des températures élevées.

10.5. Matières incompatibles

Eviter le contact avec les acides, les bases et les agents oxydants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Possibilité de formation de monoxyde, de dioxyde de carbone en cas de combustion.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Cette composition parfumante n'a pas fait l'objet de tests toxicologiques en tant que telle, mais elle est constituée de substances possédant une bibliographie toxicologique. Les substances de ce mélange prises en compte pour déterminer les dangers toxicologiques potentiels sont listées dans la section 3 et si des informations sont disponibles au paragraphe 11.1.

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Linalool

ETAO : 2 790,00 mg/kg(Déterminée) ETAC : Non Déterminée ETAI : Non Déterminée

Geraniol

ETAO : 3 600,00 mg/kg(Déterminée) ETAC : Non Déterminée ETAI : Non Déterminée

Benzyl salicylate

ETAO : 2 227,00 mg/kg(Déterminée) ETAC : Non Déterminée ETAI : Non Déterminée

oxacyclohexadecen-2-one (habanolide)

ETAO : 2 500,00 mg/kg(Estimée) ETAC : 2 500,00 mg/kg(Estimée) ETAI : Non Déterminée

Eugenol

ETAO : 2 500,00 mg/kg(Estimée) ETAC : Non Déterminée ETAI : Non Déterminée

Fiche de données de sécurité

Édité le : 14/06/2023

Jasmin

Revision : MD1-2023-1-CLP du 14/06/2023

2-Methyl-3-(p-isopropylphenyl)propionaldehyde

ETAO : 3 810,00 mg/kg(Déterminée)

ETAC : Non Déterminée

ETAI : Non Déterminée

Nerol

ETAO : 4 500,00 mg/kg(Déterminée)

ETAC : Non Déterminée

ETAI : Non Déterminée

Piperonal

ETAO : 2 700,00 mg/kg(Déterminée)

ETAC : Non Déterminée

ETAI : Non Déterminée

11.2. Informations sur les autres dangers

Non concerné

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Ce mélange n'a pas fait l'objet de tests d'écotoxicité en tant que tel, mais il est constitué de substances ayant une bibliographie établie sur leur écotoxicité. Les substances de ce mélange prises en compte pour déterminer les effets potentiels toxiques sont listées dans la section 3.

12.1. Toxicité

Ne pas laisser le produit pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

12.2. Persistance et dégradabilité

Données non disponibles.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Données non disponibles.

12.4. Mobilité dans le sol

Données non disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Données non disponibles.

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Non concerné

12.7. Autres effets néfastes

Données non disponibles.

13. ELIMINATION

Fiche de données de sécurité

Édité le : 14/06/2023

Jasmin

Revision : MD1-2023-1-CLP du 14/06/2023

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit et emballages souillés : évacuer conformément à la réglementation en vigueur.

14. INFORMATIONS CONCERNANT LE TRANSPORT

IATA:



Nomenclature Douanière : 33029090

14.1. Numéro ONU

ADR/ADN/RID : NON REGLEMENTE
IMDG:NON REGLEMENTE
IATA :3334

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

ADR/ADN/RID : NON REGLEMENTE
IMDG:NON REGLEMENTE
IATA :MATIERE LIQUIDE REGLEMENTEE POUR LE TRANSPORT AERIEN N.S.A. (Geraniol)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR/ADN/RID : NON REGLEMENTE
IMDG:NON REGLEMENTE
IATA :9

14.4. Groupe d'emballage

ADR/ADN/RID : NON REGLEMENTE
IMDG:NON REGLEMENTE
IATA :III

14.5. Dangers pour l'environnement

IMDG : NON REGLEMENTE

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Se référer à la section 2.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Fiche de données de sécurité

Édité le : 14/06/2023

Jasmin

Revision : MD1-2023-1-CLP du 14/06/2023

15.1. Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

FDS établie selon le règlement (CE) 878/2020, 1272/2008 et 1907/2006 (REACH).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non concerné.

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte intégral des phrases H citées en point 3 :

H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.
